

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne (DRAC - UDAP 47) et la Fondation du Patrimoine (FDP) unissent leurs compétences et mobilisent des aides financières **en faveur de la protection, de la sauvegarde du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels.**

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Ses missions de conseils, de formation, d'information-sensibilisation lui permettent de s'adresser à un large public (élus, professionnels du cadre de vie, particuliers). Dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine, il travaille en collaboration avec le Conseil départemental, la DRAC et la Fondation du Patrimoine.

Tél. : 05 53 48 46 70
Courriel : secretariat@caue47.com
Site : www.caue47.com

La direction régionale des affaires culturelles (qui abrite l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot et Garonne -UD 47) est placée sous l'autorité du préfet de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. L'UD 47 assure des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans les domaines des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise est sollicitée dans les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Il est consulté dans la mise en œuvre des politiques publiques concernant le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

Tél. : 05 53 47 08 42
Courriel : christian.airiau@culture.gouv.fr
Site : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine
Site : www.lot-et-garonne.gouv.fr

Le Département de Lot-et-Garonne œuvre de manière très active pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Il soutient les porteurs de projets dans leur volonté de conserver et de restaurer le patrimoine bâti et mobilier et s'engage pour des actions originales et citoyennes comme l'organisation de chantiers de bénévoles. Le Département accompagne également des animations destinées à valoriser les richesses présentes sur le territoire (Journée du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine, circuits-découvertes dans le cadre des Nuits d'été,...). De nombreuses associations et partenaires sont par ailleurs soutenus financièrement dans leurs projets.

Tél. : 05 53 69 41 38
Courriel : sophie.bodenan@lotetgaronne.fr
Site : www.lotetgaronne.fr

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Il s'agit également de promouvoir les savoir-faire traditionnels. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. La délégation départementale de Lot et Garonne, représentée par Jean-Jacques Carle, apporte son soutien au montage de dossiers de souscription populaire, de mécénat et de convention de label fiscal.

Courriel : fondation@caue47.com
Site : www.fondation-patrimoine.org

samedi 17 juin 2017
CIRCUIT DÉCOUVERTE
PATRIMOINE DE PAYS
LOT-ET-GARONNE

17
18
JUN
2017
20 ans !

JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS

Ancienne métairie du château de Poudepé LAFITTE-SUR-LOT



Le projet / Restauration du bâti de la métairie par la réfection des enduits des façades existants (teinte rosée) et remplacement des pierres dégradées, les charpentes ayant déjà fait l'objet de consolidations récentes. Des réseaux de fissures se sont développés récemment et font l'objet d'une surveillance.

Porteur du projet / Propriétaire privé.

Caractéristiques du bâti / Cette ancienne métairie, non identifiée sur le cadastre de 1821, est datée de 1869, suivant les plans signés par Morin, architecte, pour le baron de Maleprade, commanditaire. Celle-ci était à l'origine rattachée au château de Poudepé.



Le château de Poudepé



La métairie

Le château, architecture classique remarquable bordant le Lot, a pu être édifié dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'allée qui relie les deux constructions et qui se poursuit jusqu'à l'ancienne route reliant Aiguillon à Villeneuve-sur-Lot est tracée d'un trait rectiligne, et dépourvue aujourd'hui de bordure arborée.

La métairie est éditée suivant un plan rectangulaire orienté vers l'est. Elle comprenait une partie habitable mineure, l'essentiel étant occupé par l'activité liée à l'agriculture. Un étage occupant la partie centrale de la construction et qui a servi au séchage du tabac participe fortement de cette architecture soignée et classique elle aussi.

Nature des travaux réalisés / Le projet concerne la réfection des enduits de façades et le remplacement de quelques pierres dégradées encadrant les baies, linteaux, chaînes d'angle, jambages.

Les prescriptions suivantes avaient été proposées pour l'acceptation du label de la Fondation du Patrimoine :

- **les enduits** seront réalisés au mortier de chaux. Des grains de taille 0.5/10 mm seront ajoutés au mortier afin de retrouver un aspect proche des anciens enduits encore en place. La teinte générale des enduits sera approchée avec des sables de couleur ou des pigments de terre naturelle. D'une manière générale les enduits seront d'aspect « lissé à la truelle ou à la taloche », suivi d'un passage à l'éponge ou bien « relevé et coupé à la truelle ».
- **les corniches** seront réparées au mortier et badigeonnées au lait de chaux ; sous la corniche sera exécutée une bande lissée de même retombée que celle existante et badigeonnée au lait de chaux.
- **les encadrements** seront traités comme l'existant : enduit coupé en légère surépaisseur au droit des harpes en pierre. Quelques pierres de jambage devraient être remplacées, les tirants envisagés ne sont pas indispensables. Il est proposé de conserver les enduits de l'étage qui pourraient juste être lessivés à l'eau sous pression et rafraîchis au lait de chaux.



La métairie

L'annexe sera traitée de même que la maison principale. L'avant projeté en extension de l'annexe reçoit un accord de principe mais ne pourra entrer dans le label. Des échantillons d'enduits de finition et de badigeon seront réalisés et appréciés sur place en présence de la DRAC.



L'annexe

La charpente récemment refaite présente un défaut de conception car, non triangulée, elle exerce des poussées au vide sur les façades latérales entraînant quelques désordres qu'il est indispensable de surveiller (mettre en place des jauges à vernier de type Saignac) au droit des fissures. Déplacer la parabole afin qu'elle soit moins visible in fine.

Entreprise / maçonnerie - Sarl Miloud (Clairac)

Date de réalisation des travaux / 2016 - travaux en cours

Montant des travaux éligibles / 46 816 €

Aides financières / Label fiscal de la Fondation du Patrimoine